

**Communiqué du 11 décembre 2020**

**La stabilité assurera à Moutier davantage en terme d'emplois, davantage pour l'économie et davantage pour la vie culturelle. Dans son deuxième flyer distribué aux Prévôtoises et Prévôtos, MoutierPLUS explicite de nouvelles raisons de rester attachés à la région plutôt que de rejoindre un canton aux ressources modestes et géographiquement excentré.**

MoutierPLUS a diffusé vendredi 11 décembre 2020 un dépliant destiné à informer les Prévôtoises et les Prévôtos sur les enjeux de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier du 28 mars 2021. Pour MoutierPLUS, le verdict est sans appel : il n'y a aucun avantage au changement : un transfert cantonal ne résout aucun problème et n'apporte aucune solution. Cette conclusion avait par ailleurs déjà été établie par les experts mandatés avant le précédent scrutin. La ville de Moutier, en tant que capitale du Jura bernois, bénéficie de plus d'atouts et d'opportunités dans le canton de Berne. Il est évident que le bon sens invite à développer des collaborations, à dépasser les frontières et non à les déplacer, assure MoutierPLUS.

Dans son message, MoutierPLUS relève en particulier :

- Un emploi sur cinq, à Moutier, est lié à l'appartenance cantonale ;
- Le canton de Berne a tout mis en œuvre pour pérenniser l'hôpital en développant de nouvelles missions, qui généreront de nouveaux emplois ;
- Le canton de Berne est un canton progressiste en termes d'égalité homme-femme ; sa politique familiale exemplaire facilite la conciliation de la vie professionnelle et familiale,
- Les entreprises prévôtos ont bénéficié, durant la première vague Covid, de plus d'aides à fonds perdu que l'ensemble des entreprises jurassiennes ;
- Moutier fait partie d'un vaste espace de promotion économique qui regroupe l'ensemble des cantons romands de Genève à Berne ;
- La promotion économique bernoise booste l'innovation à Moutier, aidé par la Chambre d'économie publique du Jura bernois qui donne une nouvelle impulsion par sa stratégie 2030 ;
- Moutier a touché en 2019 plus de 800'000 francs du Conseil du Jura bernois pour ses institutions et ses projets culturels ;
- Moutier pourrait devenir une commune de 10'000 habitants en fusionnant avec sa couronne ;
- Moutier est une capitale de la formation ; un transfert dans le canton du Jura impliquerait des négociations longues et pleines d'incertitudes pour une nouvelle répartition des lieux de formation pour chaque profession ;
- Par sa situation géographique, notre ville jouit d'une ouverture à la fois sur le Plateau et le nord de la Suisse. Moutier se doit d'intensifier ses collaborations au sud comme au nord !

Pour toutes ces raisons, un non s'impose le 28 mars 2021 !